



PV adopté lors de la séance du 04.05.2023

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mercredi 15 mars 2023 à 18h30

**Centre socioculturel de Prélaz-Valency,
chemin de Renens 12C, 1004 Lausanne**

Parents :	Viktoriya Glushko, Amaya Lopez
Professionnels :	Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Sylvie Perret, Laurianne Rouiller, Isabelle Schmidt
Organisations :	Laetitia Beney, Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba, Karina Pequignot
Autorités politiques :	Oleg Gafner
Excusés/absents :	Montserrat Fernandez-Bolanos, Séverine Graff, Katell Mallédan, Rania Mohni

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 2 février 2023
3. Boîte à livres à Provence
4. Le Tout Prélaz n° 6
5. Projet « Fête de printemps »
6. Projet « Sécurité routière Provence »
7. Budget 2023
8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Oleg ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté en l'état.

1. Adoption du PV du 2 février 2023

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté.

2. Boîte à livres à Provence

Amaya fait un retour sur l'état d'avancement.

L'inauguration aura lieu, par tous les temps, le **jeudi 11 mai 2023 à 18h00** avec des représentants du SEP et M. Payot qui fera un petit discours pas trop formel, notamment sur l'importance de lire.

Les enseignants de Provence proposent une lecture par les 4P, avec micro (mis à disposition par Provence), qui sera illustrée par les 1P, 2P et 3P. Le livre choisi est Princesse Kevin qui traite de l'égalité et de la diversité. La lecture devrait durer entre 10 et 15 minutes.

Déroulement : accueil de M. Payot, intervention des enfants, puis activités libres.

Le Centre de quartier a toujours le petit Bar à sirops qu'ils mettront à disposition, ils seront présents à l'inauguration.

Se pose la question d'une petite collation, on décide de faire au plus simple, uniquement le Bar à sirops.

Communication de l'évènement : Philippe Hofstetter est d'avis que c'est un projet de quartier et que ce n'est pas forcément nécessaire de communiquer aux autres collègues, en tout cas pas officiellement. Les autres collègues en seront de toute façon informés via Le Tout Prélaz. Si le concours d'affiches (petit flyer) est maintenu, on pourrait en afficher à Malley, environ 2 semaines avant l'inauguration. Un courrier à la rentrée des vacances de Pâques sera remis aux parents concernés.

Philippe Hofstetter propose de joindre la charte au courrier d'invitation à l'inauguration.

Rosette devra faire signer la convention à Philippe Hofstetter, elle doit recontacter la bibliothèque.

Karina ne pourra pas être présente, elle propose qu'un collègue de l'APEMS soit présent.

3. Le Tout Prélaz n° 6

Dans le projet envoyé par Katell, il manquait le texte de présentation de la boîte à livres préparé par Amaya, Carine écrit à Katell à ce sujet.

Il faudra corriger l'en-tête, ce n'est plus Jardins de Prélaz mais Clémence.

La couleur de base n'était pas le bleu, mais le rendu est très bien, on maintient donc cette couleur pour cette édition à tout le moins, à voir le moment venu si on change de couleur pour chaque nouveau numéro.

Il sera rajouté une précision quant aux réponses du mot croisé qui figureront dans le prochain numéro.

Par le passé, certains parents n'ont jamais reçu le Tout Prélaz. Pour éviter cela, Carine et Isabelle se proposent pour faire les impressions et les distribuer à leurs collègues de Prélaz.

Au vu des vacances, il est décidé de distribuer le numéro 6 à la rentrée, soit dans le courant de la semaine du 24 avril pour qu'il y ait une proximité avec l'inauguration de la boîte à livres. La version définitive devra ainsi être transmise au secrétariat d'ici au début des vacances.

4. Projet « Fête de printemps »

Oleg demande la disponibilité des autres membres pour le mois de juin. En raison de ses examens, il ne pourra de son côté plus être disponible à partir de mi-mai.

Carine se demande si cela fait sens d'organiser un bal en si peu de temps, elle n'aura pas forcément beaucoup de temps à consacrer à ce projet d'ici les vacances d'été. Elle a en revanche déjà fait la réservation de bancs. Elle propose un souper canadien mais sans bal qui pourra être fait de façon plus approfondie l'année prochaine. De plus, Gaëtan nous informe que, le 3 juin prochain, il y a déjà une fête de quartier prévue qui est organisée par les enfants de Prélaz. Cela risque de faire trop d'évènements similaires en très peu de temps.

Lors de la dernière séance, il était uniquement prévu un souper canadien. Toutefois, vu l'enthousiasme des membres, il y a eu plusieurs emails tendant à un évènement plus grand, éventuellement un bal. Le bal avait été évoqué par Sylvie qui a ce projet en tête pour Provence depuis quelques temps déjà, mais pas pour cette année. Vu le peu de temps qu'il reste, tout le monde est d'avis de se limiter à l'idée première pour cette fin d'année et de réfléchir à un évènement plus grand et plus festif pour l'année prochaine.

Date retenue pour le souper canadien : **15 juin 2023 à 18h30 uniquement à Prélaz**, possibilité de faire un tournus les années prochaines. Carine a fait une demande de réservation de tables et de bancs, elle n'a pas encore reçu la confirmation. Pour la communication, Carine se propose pour préparer un petit flyer qui sera distribué par le biais de l'agenda. Comme il s'agit d'un évènement CET, Oleg signera le flyer qui sera également distribué aux enseignants pour les inviter.

Se proposent pour aider à la préparation : Carine, Rui, Philippe Hofstetter, Rosette, Sylvie, Laurianne (uniquement disponible dans le courant de l'après-midi, elle ira acheter les sirops), Gaëtan (disponible plus tard, il pourra aider pour les rangements).

La CET offre les sirops, la nourriture sera apportée par les familles.

Laurianne demande si la Ville peut fournir des gobelets. Oleg nous informe de l'existence de www.kitmanif.ch, mais cela implique plus de logistique car il faut aller chercher le matériel. Carine se renseignera sur le fonctionnement aux Bergières, il lui semble que chaque famille apporte ses propres verres réutilisables.

Se pose la question d'achats de verres à réutiliser pour d'autres événements et éventuellement à mettre à disposition pour toutes les CET.

Il est convenu d'informer les familles d'apporter leurs verres et couverts tout en prévoyant un certain nombre de réserve si nécessaire. Tous les membres de la Commission apporteront 2-3 verres et couverts en plus des leurs, rien de jetable, l'idée étant de limiter au maximum les déchets. L'école a des sacs poubelles à disposition.

Il faudra ainsi uniquement acheter des sirops et des serviettes.

Pour les contenants, il y a deux thermos de la Commission, plus ceux de l'APEMS de Malley ; Rosette peut apporter des pichets en métal de la CVE et Gaëtan des pichets fermés du Centre.

5. Projet « Sécurité routière Provence »

Suite à l'email que Sylvie nous a envoyé contenant le projet fait par le passé par un parent, Karina l'a contactée. En effet, elle a été en contact avec M. Corajoud (délégué à la Mobilité douce pour les piétons) concernant le réaménagement du croisement juste à côté de l'APEMS de Malley pour le rendre notamment moins dangereux pour les piétons.

Karina a demandé à M. Corajoud, ainsi qu'à une personne de la police spécialisée dans la prévention, de venir à Provence, chemin de Malley et Martinet. Il y a beaucoup de possibilités (retirer parking vélos/scooters, retirer des places de parc, panneaux signalant qu'il y a une école, etc.). M. Corajoud s'est engagé à faire des changements. Le réaménagement du carrefour à côté de l'APEMS a pris beaucoup de temps, près de deux ans, pour Provence cela devrait aller plus vite.

Karina nous informe du projet de la Ville de retirer le passage pour piétons de l'avenue de Provence qui se trouve entre les arrêts de métro Malley et Provence. Il sera toujours possible de traverser la route mais sans les feux de signalisation. A première vue, cela paraît une mauvaise idée à tous car plus dangereux qu'en l'état, à voir le projet final prévu par la Ville et les mesures de sécurité envisagées.

Gaëtan propose d'inclure l'ATE dans le réaménagement pour Provence, mais Karina pense que ce ne sera pas nécessaire, tout devrait aller assez vite.

6. Budget 2023

Contrairement à l'année passée, il y a plus de projets dans les autres CET qui engendreront des coûts, ce ne sera ainsi certainement pas possible d'obtenir une extension de budget pour 2023.

Il y aura encore quelques achats pour la boîte à livres, le montant total ne devrait pas dépasser CHF 300.-.

Environ CHF 600.- sont réservés pour l'achat d'un système d'arrosage automatique pour les potagers (cf. point 10 du précédent PV).

Il ne restera ainsi plus de budget, ou seulement très peu, jusqu'à la fin de l'année.

7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Pas de changement.

8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **4 mai 2023 à Malley à 18h30** avec les enfants, une délégation du Conseil des élèves.

Se pose la question d'inviter les parents à accompagner leurs enfants et ainsi leur faire découvrir une séance de la Commission.

- Il n'est pas prévu d'autres séances avant la rentrée du mois d'août. Les prochaines dates seront fixées lors de la séance du 4 mai.
- Séance CEL du 1^{er} juin 2023. Karina ne pourra pas y aller. Amaya se propose pour accompagner Rui, elle pourrait reprendre la place vacante à la rentrée d'août.

9. Divers et propositions individuelles

- Gaëtan interroge sur l'éventualité d'un Sirop en septembre à Prélaz. Philippe Hofstetter ne trouve pas optimal pour Prélaz de faire avec tous les classes en même temps. Il est évoqué la possibilité de faire un évènement scindé en deux sans les 5-6P pour qui le fonctionnement de l'école est déjà en principe bien acquis. La formule doit être repensée. Laurianne aimerait être présente aux réunions de parents des élèves à partir de la 3P. Carine demande si ces questions ne devraient pas être du ressort de l'école plutôt que de la CET. On reprend le point à la prochaine rencontre.
- Carine a le souvenir que par le passé les membres du Centre venaient dans la cour à midi à la rencontre des parents en tenant un petit stand. Ce serait une bonne idée pour créer un contact. Gaëtan indique qu'un projet similaire a vu le jour pour la première fois mardi passé, intitulé « mardis dé-Centrés ».

- Gaëtan nous informe de la Plate-forme interprofessionnelle qui aura lieu le mardi 28 mars 2023 de 9h30 à 11h30 avec la présence de représentants de l'école, du CVE, des DAC, etc. Cela a été mis en place à la fin du Covid suite à une prise de conscience qu'il y avait beaucoup de tensions entre tous et pour permettre à tous les intervenants du quartier d'échanger. Certains membres y seront présents dans le cadre de leurs autres fonctions. Gaëtan nous en parle car il aurait aimé que la CET soit représentée, mais personne ne se propose ou ne peut y assister.
- Carine demande s'il existe un agenda à consulter pour se concerter sur les différentes activités et leurs dates.
- Projet contrat de quartier Prélaz : une collègue de Gaëtan a repris tout l'historique pour comprendre pourquoi ce projet n'a pas abouti. Il y a eu un manque de suivi, la personne qui s'en occupait est partie à la retraite, puis cela avait été repris par un membre de la CET qui a quitté la CET, puis rien depuis. C'est maintenant en mains de l'ATE, une séance a eu lieu le 9 février dernier, la Ville va être recontactée.

* * *

La séance est levée à 20:20

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, le 27 mars 2023